

Décision N° 018 /D/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM
Déclarant infructueux le Lot 2 de l'Appel d'Offre National Ouvert en procédure
d'urgence n°008/AONO/OBC/CIPM/2026 du 06 avril 2026 pour la fourniture du
papier de Reprographie A4 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de
l'exercice 2026.

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
- Vu le Décret n° 93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/0135/PM du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n°047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°85/B1/1464/AC/MINEDUB/MINESEC du 19 Août 2025 fixant le calendrier de l'année scolaire 2025/2026 en République du Cameroun ;
- Vu la Circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Résolution n°2025/38/OBC/CA du 22 décembre 2025 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2026 ;
- Vu la Décision n°1094/25/MINESEC/SEESSEN/SG/GCE-B/OBC/DEESG/DEESTP/DECC/SDOEC du 10 octobre 2024 fixant le calendrier des Examens et Concours de la session 2026 ;
- Vu le rapport du Comité Ad Hoc d'Analyse des Offres du 15 mai 2026;

- Vu la fiche de dépouillement des offres ;
Vu les nécessités impérieuses de service ;

DECLARE :

Article 1^{er} :

En application des dispositions de l'article 103 (b) du Code des Marchés Publics relatif à la procédure d'attribution des marchés,

Infructueux le **lot 2** de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/OBC/CIPM/2026 du 06 avril 2026 pour la fourniture du papier de Reprographie A4 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2026.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, 02 JUN 2026

Le Directeur Général



Minicoulou Etienne Roge
PLEGHE

Ampliation :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/OBC
- Intéressé

OS/SDAFM//2026

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

DIRECTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU
MATERIEL

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES

B.P. : 13 904 Yaoundé

Tél. : + 237 222 305 566/ Télécopie. : + 237 223 055 567

Courriel. : officebaccam@obc.cm/ Site web. : www.obc.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

GENERAL MANAGEMENT

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES, ADMINISTRATIVE
AND FINANCIAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF MATERIAL AND FINANCIAL
AFFAIRS

FINANCIAL AFFAIRS SERVICE

CONTRACTS OFFICE

P.O. BOX : 13 904 Yaoundé

Tél. : + 237 222 305 566/ Fax. : + 237 223 055 567

E-Mail : officebaccam@obc.cm / Web site. : www.obc.cm

COMMUNIQUE N°014/C/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM

DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/OBC/CIPM/2026 DU 06/04/2026 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Est déclaré infructueux le **lot 2** de l'Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/OBC/CIPM/2026 du 06 avril 2026 pour la fourniture du papier de Reprographie A4 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2026, pour un montant prévisionnel de **75 000 000 (Soixante-quinze millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai de livraison 15 (quinze) jours.

Yaoundé, le **02 JUIN 2026**

Le Directeur Général



Minkoulou Etienne Roge
PIEG/HF